

placements publics. Nous de la Saskatchewan sommes bien prêts à faire notre part à cet égard.

La mise en valeur de notre région septentrionale s'impose. Le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales (M. Lesage) déclare hautement qu'on peut et qu'on doit y établir des chemins de fer et des routes. Il parle des importants progrès possibles dans cette région fabuleuse. On ne peut même pas en estimer les possibilités dans le domaine de l'emploi, sans parler des avantages économiques qui assureront le bien-être des Canadiens par suite de cette mise en valeur.

Je propose une autre mesure qu'on devrait mettre en œuvre en vue d'aider considérablement à la lutte contre le chômage. Il s'agit d'un programme national d'habitations. A mon avis, aucun autre organisme que le Gouvernement ne peut espérer satisfaire à l'important besoin d'un programme national d'habitations.

Un tel programme d'habitations présente de nombreux aspects. Il est un point sur lequel nous n'avons pas reconnu que le Gouvernement doit assumer une certaine responsabilité morale, c'est que dans nos villes il se pose un grave problème de criminalité juvénile. Les autorités reconnaissent certes que les taudis sont parmi les principales causes du grave problème de la criminalité juvénile. Elles s'empressent de signaler que le principal facteur qui contribue à la criminalité des jeunes est la situation qui existe dans les taudis, où vivent des milliers d'enfants, et la pauvreté abjecte qu'on y trouve. Nos habitudes reflètent notre milieu. Comme une autorité l'a signalé, nous parlons de l'influence du foyer, mais nous oublions que des milliers d'enfants canadiens n'ont effectivement pas de foyer, si ce n'est des foyers brisés et peu convenables. Lorsqu'ils grandissent, ils ont tendance à fonder des foyers semblables parce qu'ils n'en ont pas connu d'autres; ce qui contribue à accroître le nombre des enfants négligés et abandonnés. Il suffit de se renseigner sur les antécédents des jeunes criminels pour constater qu'ils sont souvent le produit d'une société délinquante.

A mon avis, à deux points de vue le Gouvernement a une responsabilité dans ce domaine. D'abord, il a une responsabilité envers les contribuables du pays, car il ne faut pas oublier que nous devons dépenser beaucoup d'argent par suite de la mauvaise conduite des jeunes délinquants.

Mais je pense que c'est l'aspect moral du problème qui importe le plus. Selon moi, le Gouvernement a et doit accepter une responsabilité morale dans ce domaine. Il serait certes préférable de réformer ces enfants

maintenant en remplaçant les régions de taudis par des logements convenables, plutôt que d'avoir à payer plus tard pour leurs crimes et leurs méfaits.

L'autre jour, le ministre a dit que l'industrie manufacturière avait maintenu son rendement à un niveau assez constant. Du même coup, il a dit que l'embauche dans l'industrie manufacturière avait fléchi de 5 p. 100. Il a ajouté que la productivité avait augmenté ce qui ne peut être que salutaire et qui aura double effet. Monsieur l'Orateur, pour ce qui est des producteurs agricoles qui achètent des machines aratoires, cet état de choses a certes eu un double effet et ils ont ressenti l'un et l'autre.

Selon le ministre, cette augmentation de la productivité a placé l'industrie manufacturière canadienne dans une situation privilégiée, qui lui permet de soutenir très efficacement la concurrence tant sur les marchés d'exportation que sur le marché national. C'est peut-être, à première vue, un argument assez logique que de dire que, si un fabricant peut maintenir sa production au même niveau en utilisant moins de main-d'œuvre, il est mieux placé pour soutenir la concurrence de sorte que ses ventes augmenteront et que, en définitive, il devra employer plus d'hommes. Le ministre déclare donc que l'industrie manufacturière du Canada se trouve bien placée pour accroître le nombre de ses employés.

Cependant, ce qu'il y a d'étrange c'est que le ministre a terminé ses remarques en déclarant que, cette année, l'accroissement de productivité avait entraîné un déplacement de la main-d'œuvre et avait aggravé nos difficultés en matière de chômage. Autrement dit, il donne à entendre que, pour la première fois l'an dernier, l'industrie manufacturière a pu accroître sa productivité aux dépens de la main-d'œuvre. Je me demande de qui le ministre veut se jouer? Qu'il aille exposer cette thèse aux producteurs agricoles du Canada.

Je lui fais remarquer que ce n'était pas la première fois, l'an dernier, que l'industrie des machines agricoles a pu accuser une augmentation de productivité. Par exemple, en 1945, la part que les traitements et salaires versés dans cette industrie représentait par rapport aux prix de vente des machines en général était de 42 p. 100. Pourtant en 1950, cinq ans plus tard seulement, les traitements et salaires n'ont représenté que 27 p. 100 des prix de vente des mêmes machines. Au cours de ces cinq ans, la productivité de l'ensemble de cette industrie a augmenté de plus de deux fois et demie, soit de 2.6 pour être exact. En raison de la productivité dont le ministre a parlé, les bénéfices de l'industrie en général se sont accrus de 223 p. 100 au